

DECRET N°71-257 du 29 décembre 1971

portant nomination de Mr Raphaël POSSET, Administrateur, en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale Agricole pour le Coton.-

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du Conseil Présidentiel ;
VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le décret N°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié ;
VU le Décret N°71-238 du 6 décembre 1971, portant approbation des statuts de la société d'Etat dite Société Nationale Agricole pour le Coton ;
VU le Décret N°71-256 du 29 décembre 1971, portant nomination des membres du conseil d'administration de la Société Nationale Agricole pour le Coton ;
Sur proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopération ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Mr Raphaël POSSET, Administrateur, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale Agricole pour le Coton.

ARTICLE 2 - Le Ministre du Développement Rural et de la Coopération est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 29 décembre 1971

par le Conseil Présidentiel,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

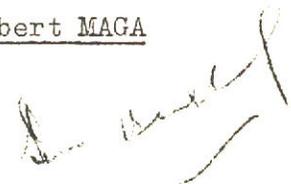
Le Ministre du Développement Rural et de la Coopération.



Mama CHABI



Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6
MDRC 4 - Ministères 11 - HC 2 - SGG 4
IAA-DCCT-DN-IGF-Gde Chanc.JORD 6
DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 - Intéressé 1
SONACO 4 - DGAE 2 - Chamb. Com. 4
DFP + s/dtions 6.